MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 64

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260423-D202664-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
17/04/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 27
Présents	 22
Votants	 26

Objet :

PROJETS / TRAVAUX

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PONDARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Marie-Laure PONDARD – Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Alexandre GAILLARD - Nathalie MORICE – Jean-Emmanuel LAUZET - Françoise GUYOT – Jeannick MÉNARD – Chloé GEFFRAY – Vincent MAHÉ – Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Laurence MOREL – Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE – Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe MARCHAND donne procuration à M. Antoine LAGNEAU
Madame Marine GOYON donne procuration à Mme Laurence MOREL
Madame Catherine ROBIN donne procuration à Mme Véronique POITEVIN
Monsieur Guillaume BROHAN donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Monsieur Alexandre GAILLARD

2026. 64 / RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE : demandes de subventions

Monsieur Clément DELAPORTE, indirectement concerné par le sujet, quitte la salle.
Il ne participera pas à la décision.

Madame Isabelle HURTEL, Adjointe en charge des finances, rappelle à l'Assemblée que par délibération n°2026–10 du 19 janvier 2026, le conseil municipal adoptait l'avenant n°2 à la convention du SDE 35 relatif à la hausse du coût total des études et des travaux.
Le coût de l'opération s'établit à ce jour à 442 105 € HT hors aléas (10%), tel qu'indiqué ci-dessous :

COÛT ESTIMATIF	MONTANT HT	Dont travaux énergétiques	Dont travaux connexes
Maîtrise d'œuvre	46 670 €	40 262 €	6 408 €
Mission Controle technique	5 110 €	4 408 €	702 €
Mission Coordination SPS	2 398 €	2 069 €	329 €
Sous-total ETUDES et HONORAIRES	**54 178 €**	46 739 €	7 439 €
Travaux rénovation énergétiques et travaux connexes	387 927 €	334 665 €	53 262 €
Sous-total TRAVAUX	**387 927 €**	334 665 €	53 262 €
TOTAL H.T.	**442 105 €**	381 404 €	60 701 €
		86,27%	13,73%

Dans le cadre du dispositif « ambitions communes », une demande de subvention a été faite auprès du Département d'Ille et Vilaine pour un montant de 100 000,00 €. Cette demande porte essentiellement sur les travaux énergétiques et ne prend pas en compte les travaux connexes, le plan de financement se traduit donc de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260423-D202664-DE

PLAN DE FINANCEMENT prévisionnel	Montant	**%**
ETAT - DETR / DSIL / FONDS VERT	100 000,00 €	26,22%
DEPARTEMENT / Ambitions communes	100 000,00 €	26,22%
REDON AGGLOMERATION / fonds de concours exceptionnel	27 000,00 €	7,08%
TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES	**227 000,00 €**	**59,52%**
FINANCEMENT COMMUNAL	154 404,00 €	40,48%
T O T A L ……..	**381 404,00 €**	**100,00%**

Après en avoir délibéré et à la majorité des VOIX (22 POUR et 4 abstentions), le Conseil Municipal décide:

- De solliciter le soutien financier du Département d'Ille et Vilaine, au titre du dispositif « ambitions communes », à hauteur de 100 000,00 € ;
- De déléguer Madame la Maire – ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature de toutes pièces annexes se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Madame la Maire
Marie-Laure PONDARD